

# ASSOCIATION "LES LAURIERS"

Assemblée Générale Ordinaire du 18 Novembre 2016

## RAPPORT FINANCIER 2015-2016

### ➤ Introduction

Comme l'année précédente, la tenue des comptes de l'association et l'établissement des tableaux de synthèse ont été effectués par la trésorière Catherine Stoven. L'ensemble a été contrôlé et validé par le président Thierry Frayssinet et par le secrétaire Alain Joly.

L'exercice objet du présent rapport couvre une durée de 12 mois, s'étalant du 1 septembre 2015 au 31 août 2016, au même titre que l'exercice précédent. L'ensemble des opérations financières est enregistré dans un journal comptable, consultable sur demande par tout adhérent.

Les tableaux de synthèse qui vont vous être présentés et commentés sont les suivants :

- compte de résultat : présentant l'ensemble des charges et des produits de l'exercice
- bilan : donnant une vision patrimoniale de l'association depuis sa création
- budget prévisionnel pour l'exercice suivant

Le rôle du rapport financier est de vous présenter les comptes de l'association de manière honnête et transparente.

### ➤ Situation générale

Cette année encore, l'association a vu un léger tassement de nos adhésions (112 au lieu de 134). Les inscriptions à l'école de tennis ont par contre augmenté (37 inscrits contre 28 l'an dernier).

#### Les chiffres clés de l'exercice :

Produits de l'exercice : 9 728,23 €, dont 6 385 € pour l'école de tennis, soit 65,63 %

Charges de l'exercice : 9 169,09 €, dont 6 265,96 € pour l'école de tennis, soit 68,34 %

Résultat : excédent de 559,14 € après passage de provisions pour risques et charges de 1 000 €

Total du Bilan : 3 933,37 €

Trésorerie : 3 933,37 €

Cette année la Mairie de Lauret a octroyé à l'association une subvention de 300 € au lieu des 600 € alloués les années précédentes. Elle a été entièrement affectée au fonctionnement de l'école de tennis, nous permettant d'équilibrer celle-ci (+ 119,04 €).

L'école maternelle de Lauret n'a, cette année, pas mis en place l'initiation au tennis des petits.

Nous avons obtenu par ailleurs une subvention exceptionnelle de 300 € de la FFT (aide au développement des petits clubs) qui a été affectée au fonctionnement de la section tennis dans son ensemble.

La Mairie de Valflaunès nous a versé, fin juin 2016, une subvention de 200 €. Elle concerne la saison 2016-2017 et a été passée en produits constatés d'avance. Elle ne figure donc pas au compte de résultat qui ne concerne que les charges et les produits 2015-2016.

Le bon résultat de cet exercice, nous permet de reconstituer une partie des provisions qu'il nous avait fallu utiliser les 2 années passées. (+ 1 000 €)

La trésorerie de l'association est saine : 3 933,37 € d'actif (706,69 € sur le compte courant, 3 226,68 € sur le livret A).

### ➤ Point sur les sections :

Nous avons toujours 4 sections principales : rando, VTT, escalade et tennis. La section « Jeux de société » a cessé de fonctionner faute de participants et de lieu.

Suite aux achats importants de matériel pour la section escalade l'an dernier, nous n'avons finalement pas engagé le second volet prévu, ces acquisitions seront faites sur 2016-2017.

La section tennis a bénéficié du changement du filet.

L'école de tennis est le poste le plus important aussi bien en recettes qu'en dépenses pour la partie fonctionnement. Nous avons eu cette année encore 2 moniteurs (Salaires et charges). Pour la saison à venir, Neil a terminé son CDD sans désir de le renouveler et Sylvia a démissionné à la fin de la saison. Lucie ayant obtenu son diplôme nous a rejoints. Elle assurera seule les cours de l'école de tennis.

Les sections rando et VTT demandent peu d'investissement financier.

### ➤ Compte de résultat : (cf. document en annexe)

Rappel : Le compte de résultat correspond au détail des produits et des charges au cours d'un exercice comptable. Il reflète l'activité de l'entreprise. Il définit le résultat de l'exercice (bénéfice ou déficit).

#### 1/ Produits par poste :

- Produits de l'activité (580 €) : on y retrouve 90 € de location de matériel de Via ferrata et 490 € de cartes pour la location des courts de tennis de Valflaunès et Lauret..
- Cotisations sports loisirs et école de tennis (8 540 €) : adhésion à l'association (560 €), cotisations Rando + VTT + Escalade + jeux de société (1385 €), cotisations tennis loisir (660 €), école de tennis (5 905 €) et licence FFT prise seule (30 €).
- Subventions (600 €) : Mairie de Lauret (300 €) et subvention FFT (300 €)
- Produits financiers (8,23 €) : Intérêts du livret A

#### 2/ Charges par poste :

- Achats (832,52 €) : tennis (539,78 €), fournitures administratives (230,55 €), achats pot AG (62,19 €).
- Services extérieurs (2 189,79 €) : Adhésions FFT et FNSMR (186 €), achats de licences FNSMR (826,20 €), achats de licences FFT (864 €), inscription équipe jeunes en tournoi FFT (16 €), plaquettes de présentation (165,60 €), copies AG (19,20 €), abonnement logiciel rando (24,99 €) et frais bancaires 87,80 €).
- Frais de personnel (5 146,78 €) : Salaires nets (3 827,79 €), charges (1 249,99 €), Unifformation (69

### 3/ Résultat :

- A cet instant le compte de résultat affiche un résultat excédentaire de 1 559,14 €. Ceci nous permet de reconstituer nos provisions pour un montant de 1 000 €, amenant le montant total de celles-ci à 1 550 €. C'est une bonne nouvelle, car à la dernière Assemblée générale, nous avons appelé à être vigilant sur la diminution du montant des provisions, celles-ci servant essentiellement à compenser des charges exceptionnelles ou des manques sur des produits attendus.
- Le résultat de l'exercice affiche donc un excédent de 559,14 €

### 4/ Les contributions volontaires en nature :

Il faut rappeler ici que sans la participation des bénévoles pour la gestion de l'association, la préparation et l'animation des activités, l'entretien du tennis, l'animation et la maintenance du site Web, rien ne serait possible. Nos ressources financières ne seraient pas suffisantes.

## ➤ **Le Bilan :** (cf. document en annexe)

Rappel : le bilan présente au terme de l'exercice le patrimoine de l'association. D'un côté le passif qui correspond aux ressources de l'autre l'actif qui indique la manière dont ces ressources sont utilisées.

### 1/ La passif :

- le report des fonds propres à la fin de l'exercice précédent (1 624,23 €)
- le résultat de l'exercice que nous clôturons (559,14 €)
- Ceci nous donne un solde de nos fonds propres de 2 183,37 €.
- Provisions (en prévoyance de charges exceptionnelles) (1 550 €)
- Produit constaté d'avance (Subvention Valflaunès, 200 €)

### 2/ L'actif :

- Pour l'association, cela correspond à notre trésorerie, 3 933,37 € (compte courant, 706,69 € et livret A 3226,68 €). La trésorerie est en hausse par rapport à l'exercice précédent du fait que nous avons réalisé peu d'achats cette année et que les manifestations comme la galette des rois et la journée multi-activités n'ont pas eu lieu.

## ➤ **Le prévisionnel 2016-2017 :** (cf. document en annexe)

### Côté produits :

L'évolution des tarifs d'adhésion et l'augmentation des effectifs de l'école de tennis (37 à 57), nous place dans la perspective d'une progression importante de nos produits (de 8 540 € à 13 000 €).

Nous reconduisons le même montant pour la subvention de la mairie de Lauret soit 300 €. En plus, elle prend à sa charge la facture d'achat du filet (99 €). La subvention de la Mairie de Valflaunès arrivée fin juin, est mise sur cette saison 2016-2017 et affectée à l'école de tennis. Nous prévoyons aussi une reprise de provisions (400 €) afin de couvrir les achats nécessaires et l'augmentation des charges de personnel dues à l'évolution importante de l'école de tennis.

La décision d'une initiation pour les petits de la maternelle n'étant pas prise, nous n'inscrivons pas les produits correspondants.

Côté charges :

Des achats sont prévus sur l'exercice 2016-2017, nous avons augmenté ce poste de manière significative (832,52 € à 2 300 €). En effet, nous envisageons l'achat d'une chaise d'arbitre pour le tennis et les achats complémentaires pour la section escalade non réalisés la saison passée le seront cette année. Nous essaierons aussi de développer des moments conviviaux comme les tournois de tennis, la galette, une journée multi-activités.

Les services extérieurs augmentent du fait du nombre accru de licenciés FFT (2 189,79 € à 2 600 €).

Les frais de personnel (salaires, charges, formation professionnelle) progressent (5 146,78 € à 9 476 €) en rapport avec l'augmentation du nombre d'heures dispensées. Lucie comme ses prédécesseurs, souhaite conserver sa mutuelle santé, ce qui nous dispense de l'adhésion à une complémentaire santé employeur.

Compte-tenu de tous ces éléments, nous prévoyons un exercice à l'équilibre avec un très léger excédent de 32 €. La trésorerie baissera légèrement pour atteindre 3 565 €. Le niveau des provisions sera ramené à 1 150 €

Il faudra maintenir cette tendance dans les exercices à venir afin de garder une marge de manœuvre raisonnable à l'association.

Lauret le 18 novembre 2016

La trésorière, Catherine STOVEN